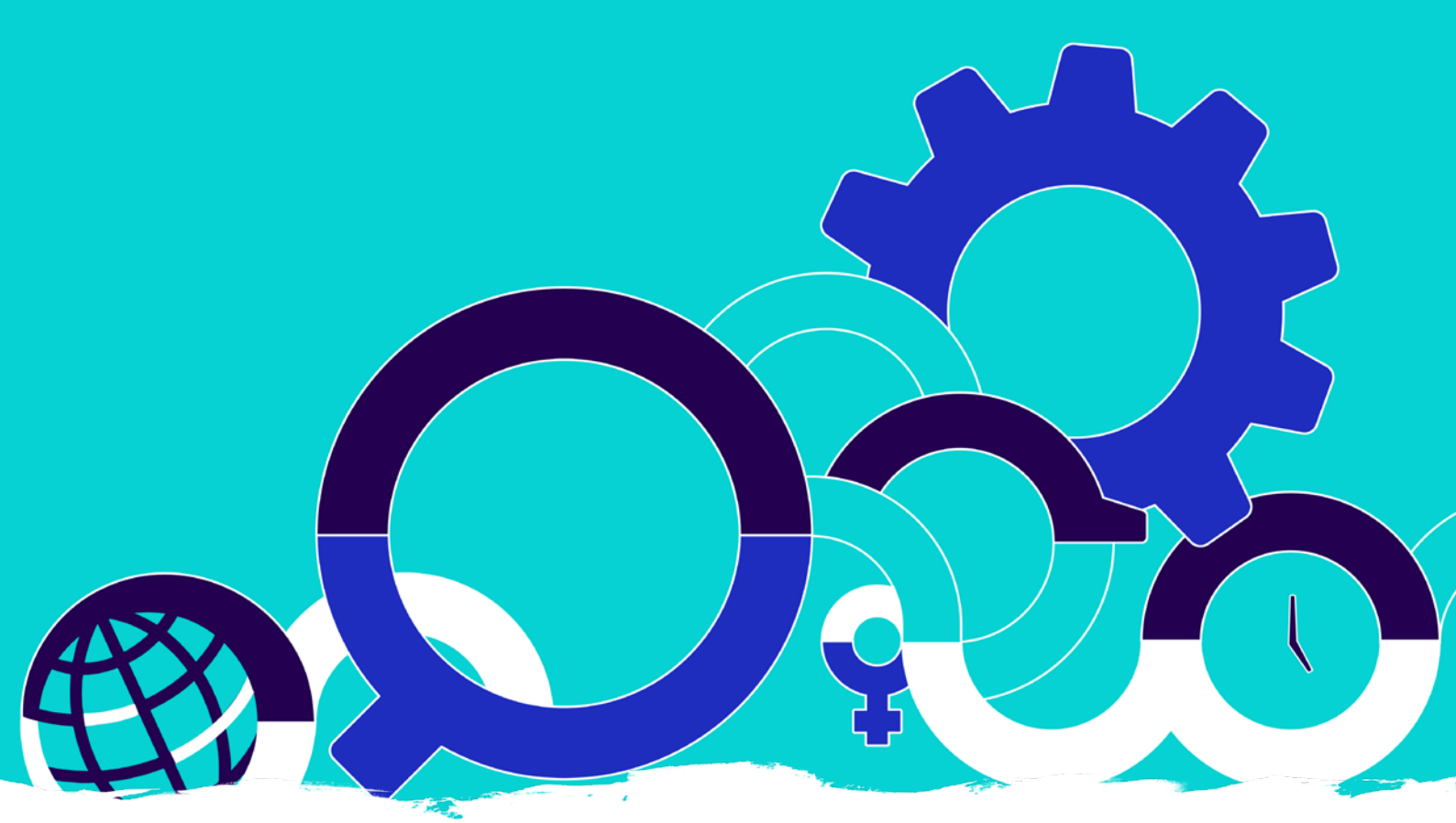


EN LIGNE

CONDUITE RESPONSABLE DES ENTREPRISES

MOOC SUR LA DILIGENCE RAISONNABLE EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME POUR LE TRAVAIL DÉCENT

ÉDITION 2026 AXÉE SUR LES VÉRITABLES CONSULTATIONS ET LE DIALOGUE SOCIAL

30 NOVEMBRE – 11 DÉCEMBRE 2026

2 SEMAINES, 18 HEURES

GRATUIT

Note d'information

Organisation internationale du Travail

Global Gateway

Cofinancé par l'Union européenne

CIF Centre international de formation

INTRODUCTION

Renforcer le respect des droits de l'homme par les entreprises et garantir des conditions de travail décentes dans les chaînes d'approvisionnement sont au cœur des efforts publics et privés visant à favoriser une croissance inclusive et un développement durable.

La diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est un outil de gestion qui permet aux entreprises de respecter leur responsabilité en matière de droits de l'homme, conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale de l'OIT (Déclaration sur les EMN), et aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales pour une conduite responsable des entreprises.

Une diligence raisonnable efficace en matière de droits de l'homme requiert un environnement propice. Elle suppose également que les gouvernements, les entreprises et les partenaires sociaux comprennent et exercent pleinement leurs rôles et responsabilités respectifs.

Dans un contexte législatif en évolution, où les gouvernements et les blocs régionaux introduisent et/ou mettent en œuvre des législations obligatoires déjà adoptées en matière de diligence raisonnable, il existe un besoin de compréhension claire de la dimension « travail » de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme.

Concrètement, cela signifie comprendre comment les gouvernements peuvent promouvoir plus efficacement les pratiques commerciales responsables à travers un juste équilibre de mesures, et comment les entreprises peuvent mener au mieux des processus de diligence raisonnable pour identifier, prévenir et atténuer leurs impacts négatifs réels et potentiels sur les droits de l'homme au travail, ainsi que rendre compte de la manière dont elles y répondent.

Cette dimension comprend la protection et le respect des droits de l'homme au travail reconnus au niveau international, y compris les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT, la liberté de choix de l'emploi, le droit à des conditions de travail justes et favorables, le droit à la sécurité sociale, ainsi que le droit au repos et aux loisirs.

L'édition 2026 du cours en ligne ouvert à tous (MOOC) « La diligence raisonnable en matière de droits de l'homme pour le travail décent » présentera les derniers développements sur la manière dont les principes des normes internationales du travail s'appliquent aux activités des entreprises, sur les moyens les plus efficaces de promouvoir et de mettre en œuvre ces principes au niveau de l'entreprise, ainsi que sur le rôle des gouvernements et des entreprises et sur la façon dont les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent orienter et soutenir de telles pratiques commerciales.

L'édition 2026 du MOOC mettra particulièrement l'accent sur les éléments clés à prendre en compte pour garantir de véritables consultations avec des groupes et autres acteurs concernés susceptibles d'être touchés, y compris des organisations de travailleurs[1], en tenant compte en permanence du rôle essentiel du dialogue social.

Le MOOC est organisé dans le cadre du projet « Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme en soutien au travail décent » (HRDD4DW), mis en œuvre par l'OIT et cofinancé par l'Union européenne.

1. Conformément aux PDNU et à la Déclaration sur les EMN, les véritables consultations doivent être adaptées à la taille de l'entreprise ainsi qu'à la nature et au contexte de ses activités.

OBJECTIFS

Le MOOC vise à établir une compréhension commune de la manière dont les entreprises peuvent contribuer à la réalisation du travail décent et du rôle que les différents acteurs jouent dans la promotion de pratiques d'entreprise responsables et durables par le biais de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. La participation au MOOC permettra aux participants de :

- Renforcer leurs connaissances sur les normes internationales du travail, y compris les principes et droits fondamentaux au travail, afin d'améliorer l'efficacité des processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme ;
- Découvrir les tendances, les défis et les opportunités liés à la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme pour faire progresser le travail décent ;
- Connaître les orientations spécifiques et les bonnes pratiques sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme pour favoriser le travail décent ;
- Explorer des approches pratiques sur la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, en mettant particulièrement l'accent sur les véritables consultations, en prenant en compte en permanence le rôle essentiel du dialogue social.

AUDIENCES CIBLEE

Le MOOC s'adresse à un large groupe de professionnels des secteurs public et privé (entreprises, gouvernements, partenaires sociaux et autres parties prenantes). Il est particulièrement pertinent pour les professionnels de la conduite responsable des entreprises et de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme, les fonctionnaires travaillant à l'interface des questions de commerce, d'investissement et de droits de l'homme, les organisations d'employeurs et de travailleurs, les services de soutien aux entreprises, la société civile, les initiatives multipartites ainsi que le monde universitaire.

STRUCTURE ET METHODOLOGIE

La formation sera offerte en anglais (avec interprétation disponible en français et en espagnol) et sera dispensée sur la plateforme de formation en ligne du Centre international de formation de l'OIT (CIFOIT).

Elle comprendra les éléments suivants :

- Six webinaires thématiques avec des experts clés
- Un forum de discussion pour le networking et l'échange d'expériences
- Neuf modules d'apprentissage autoguidés

Le temps estimé nécessaire aux participants pour suivre le MOOC est de 18 heures. Les participants peuvent suivre les modules autoguidés à leur propre rythme. Pour ceux qui ne peuvent pas participer aux webinaires en direct, les enregistrements de toutes les sessions seront accessibles sur la plateforme eCampus de l'ITCILO.

WEBINAIRE PROGRAMMES

Semaine 1 • Du 30 novembre au 4 décembre 2026	
Lundi 30 Novembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Diligence raisonnable en matière de droits de l'homme – webinaire introductif
Mercredi 2 décembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Les consultations véritables tout au long des quatre étapes de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et auprès des différents groupes de parties prenantes – exemples pratiques
Vendredi 4 décembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Le dialogue social et les relations professionnelles : des leviers essentiels de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme

Semaine 2 • Du 7 au 11 décembre 2026	
Lundi 7 décembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Comprendre le paysage de la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme : dernières tendances et actualités
Mercredi 9 décembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Consultations avec les acteurs susceptibles d'être affectées, audits sociaux et diligence raisonnable en matière de droits de l'homme
Vendredi 11 décembre 2026 14h – 15 :30h (CET)	Les mécanismes de réclamation au niveau opérationnel en complément d'un dialogue plus large avec les parties prenantes

Tous les webinaires ont une durée de 1,5 heures.

LANGUES

Le MOOC est disponible dans les trois langues officielles de l'OIT :

- les webinaires sont dispensés en anglais avec interprétation simultanée en français et en espagnol.
- les forums de discussion et les modules d'apprentissage autoguidés sont disponibles en anglais, en français et en espagnol.

COÛTS ET CERTIFICATION

La participation au cours est gratuite. Les participants ayant suivi le cours dans son intégralité et réussi l'examen final recevront un certificat de participation délivré par le CIFOIT.

INSCRIPTION

Inscrivez-vous en ligne ici avant le 29 novembre 2026.

CONTACT

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail : mne-rbc@itcilo.org

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Entreprises et économies durables (SEE)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

mne-rbc@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE : E9719749

Copyright © Centre international de formation de l'Organisation internationale du Travail, 2026. Tous droits réservés.
Photo de couverture © Agnese Pallaro